



## MARCHE À SUIVRE GÉNÉRALE

1. Connaître et analyser les besoins des usagers éventuels : groupes, clubs, ligues, établissements scolaires, catégories d'âge et niveaux de compétition, etc.
2. Choisir un site en tenant compte de :
  - La nature du sol (composition, perméabilité, drainage naturel, etc.)
  - Les pentes
  - L'orientation du terrain
  - L'accessibilité (et les possibilités de stationnement)
  - Le voisinage
  - Les exigences techniques selon les catégories d'utilisateurs
  - La possibilité d'agrandir ou de réaménager le terrain plus tard pour suivre l'évolution des joueurs
3. Prévoir les équipements requis selon le type de terrain privilégié (voir tableau en page 2)
4. Faire un calendrier des travaux
5. Préparer des devis et des appels d'offres au besoin



## ANALYSE DE SOL ET RELEVÉ TOPOGRAPHIQUE

Une fois qu'on a décidé d'aménager un terrain destiné à la pratique d'un sport de balle, on doit prendre en considération plusieurs éléments.

D'abord, une analyse complète du sol et du site permettra de savoir si l'emplacement retenu est adéquat. On portera une attention particulière aux aspects suivants :

### • Perméabilité du sol

C'est un facteur très important, car un sol imperméable ne permet pas d'y aménager un terrain sportif. Si le terrain choisi n'est pas adéquat, le sol devra être amendé ou drainé.

### • Contaminants

La gestion des sols contaminés coûte extrêmement cher aux municipalités. C'est donc un facteur très important à considérer.

Un **relevé topographique** du terrain permettra également d'avoir une bonne idée des pentes. Un terrain de baseball ou de softball doit être relativement plat. Si les pentes naturelles du terrain sont trop prononcées, des travaux d'excavation ou de remblais devront être effectués, parfois même les deux. Mais dans tous les cas, des frais supplémentaires s'ajouteront au projet.



## PENTES DU TERRAIN

En premier lieu, il est essentiel que le marbre et les trois buts d'avant-champ soient au même niveau.

Dans les ligues professionnelles, l'avant-champ doit être plat. Mais comme les budgets alloués et les contraintes techniques de drainage ne permettent pas toujours de se conformer à cette norme, on peut s'autoriser une pente de surface variant de 0,5 % à 1,5 %. Sur les terrains de softball, où il n'y a pas de monticule, il est courant d'aménager une pente dans le champ intérieur, tout en gardant le corridor marbre/premier but/deuxième but/troisième but au même niveau à l'avant-champ.

Pour que le ruissellement de l'eau soit efficace, le terrain devrait présenter une pente de surface supérieure à 1,5 %. Cependant, une telle pente dans le champ intérieur a pour effet de lessiver les particules qui se trouvent à la surface du sol stabilisé et de les faire migrer vers la jonction gazonnée du terrain.

Dans le champ extérieur, la recommandation pour un terrain professionnel est une pente de moins de 1 %. Comme cette faible dénivellation réduit l'écoulement de l'eau par la surface, l'installation d'un système de drainage renforcé est nécessaire.

Dans le cas des terrains récréatifs sans système de drainage et d'irrigation, une pente de 1,5 % est souhaitable. Cette pente doit toutefois se prolonger en dehors de la zone d'implantation du terrain pour éviter les accumulations d'eau sur son pourtour, souvent plus haut que le terrain lui-même. Si des contraintes physiques ne permettent pas cette prolongation de pente, il est essentiel d'installer des dispositifs de drainage supplémentaires comme des puisards, des bordures de type caniveau ou tout autre moyen de drainage de surface.

### Besoins en équipements et en entretien selon le type de terrain

#### ÉQUIPEMENT

|                                 | <span>\$\$\$\$</span><br><b>TERRAIN<br/>TYPE A</b><br>Équipes<br>provinciales<br>élite | <span>\$\$\$</span><br><b>TERRAIN<br/>TYPE B</b><br>Équipes<br>régionales<br>et autres | <span>\$\$</span><br><b>TERRAIN<br/>TYPE C</b><br>Équipes<br>locales<br>récréatives | <span>\$</span><br><b>TERRAIN<br/>TYPE D</b><br>Équipes<br>locales<br>entraînement |
|---------------------------------|--|--|---|--|
| 1 Arrêt-balle avec toiture      |  | ○  | ○   | ○  |
| 2 Arrêt-balle sans toiture      | ○  | ○  | ○   | ○  |
| 3 Avant-champ gazonné           | ○  | ○  |   |  |
| 4 Avant-champ sans gazon        | ○  | ○  | ○   | ○  |
| 5 Buts avec ancrages permanents | ○  | ○  |   |  |
| 6 Buts avec ancrages amovibles  |  | ○  | ○   | ○  |
| 7 Cage de frappeur              | ○  | ○  |   |  |
| 8 Clôture complète              | ○  | ○  |   |  |
| 9 Enclos de lanceurs/releveurs  | ○  | ○  |   |  |
| 10 Estrades                     | ○  | ○  | ○   |  |
| 11 Entretien de base*           |  |  | ○   | ○  |
| 12 Entretien intermédiaire**    |  | ○  |   |  |

Suite  
▽



Besoins en équipements  
et en entretien selon  
le type de terrain (suite)

ÉQUIPEMENT

|   | \$\$\$\$<br>TERRAIN<br>TYPE A<br>Équipes<br>provinciales<br>élite | \$\$\$<br>TERRAIN<br>TYPE B<br>Équipes<br>régionales<br>et autres | \$\$<br>TERRAIN<br>TYPE C<br>Équipes<br>locales<br>récréatives | \$<br>TERRAIN<br>TYPE D<br>Équipes<br>locales<br>entraînement |
|---|---|---|--|---|
| 13 Entretien supérieur***                                       | ○   |   |  |   |
| 14 Monticule (baseball) ou zone de glaise du lanceur (softball) | ○   | ○   | ○  |   |
| 15 Pas de piste d'avertissement                                 |   |   |  | ○   |
| 16 Piste d'avertissement arrière                                |   | ○   | ○  | ○   |
| 17 Pistes d'avertissement arrière et latérales                  | ○   | ○   |  |   |
| 18 Poteaux de délimitation                                      | ○   | ○   | ○  | ○   |
| 19 Programme de fertilisation                                   | ○   | ○   |  |   |
| 20 Système de drainage  | ○   | ○   |  |   |
| 21 Système d'éclairage (IES)                                    | ○   | ○   |  |   |
| 22 Système d'irrigation   | ○   | ○   |  |   |
| 23 Tableau indicateur   | ○   | ○   |  |   |
| 24 Toiles de protection pour marbre et zone du marbre           | ○   | ○   | ○  |   |
| 25 Tonte de gazon (2 fois/semaine)                              | ○   |   |  |   |
| 26 Type de surface argileuse                                    |   | ○   | ○  | ○   |
| 27 Type de surface récréative                                   |   | ○   | ○  | ○   |
| 28 Vestiaires (joueurs, arbitres)                               | ○   |   |  |   |
| 29 Zone du marbre en glaise                                     | ○   | ○   | ○  |   |

- \* 1 à 2 employés (ratio de 2 heures par partie) par terrain
- \*\* 2 à 3 employés à temps plein par terrain
- \*\*\* 3 à 4 employés à temps plein par terrain

On peut estimer le coût d'entretien d'un terrain moyen à 6 \$/7 \$ le mètre carré annuellement.



ORIENTATION PRÉFÉRENTIELLE

L'orientation préférentielle d'un terrain de balle est dans l'axe nord-sud, le marbre étant situé au sud. Si ce dernier ne peut être situé au sud, il est conseillé, comme deuxième choix, de le fixer au nord.

Si, pour des raisons particulières, il est préférable d'orienter le jeu dans l'axe est-ouest, on placera le marbre à l'ouest.

L'orientation préférentielle tient compte des effets des rayons du soleil. Si les vents dominants peuvent avoir un effet sur le jeu, il faudra composer avec les deux éléments pour trouver l'orientation la plus propice au déroulement du jeu dans des conditions satisfaisantes.

Toutefois, selon le niveau de pratique des usagers, il pourrait être mal venu de sacrifier l'agencement global d'un parc au profit de l'orientation idéale du terrain de balle.